

Commune de BASLIEUX

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 JUIN 2023**

Date de la convocation : 1<sup>er</sup> juin 2023

Date d'affichage : 1<sup>er</sup> juin 2023

Nombre de conseillers : en exercice : 12  
présents : 11  
votants : 12  
pouvoir : 1

Etai(en)t présent(s) : MULDER Daniel, CANDELA-NICHIL Annick, RITTER Sabine, AKIL Dalila, ENTZINGER Stéphane, FRANCOIS Noël, KLEIN Raymond, POULAYON Angélique, SOBLET Philippe, RICHY Georges, RITTER Denis.

Etai(en)t excusé(s) : Mr COLA Bruno donne pouvoir à Mr François NOEL

Etai(en)t absent(s) :

Mme AKIL Dalila a été élue secrétaire.

---

Public : Oui.

---

Le Maire ouvre la séance à 20h00 et présente l'ordre du jour :

- Désignation du secrétaire de séance,
- 1-Approbation du procès-verbal de la dernière séance du 05/04/2023 (pièce jointe à la présente),
- 2- Elections sénatoriales 2023
- 3-Décision modificative du Budget Primitif 2023
- 4-Adhésion à la Mission locale du Bassin de Longwy
- Questions diverses.

**Désignation du secrétaire de séance :**

Mme AKIL Dalila se propose comme secrétaire de séance.

Le vote est positif à l'unanimité.

**Point 1 : Approbation du compte-rendu de la dernière séance du 05/04/2023**

Etant incomplet, Le Maire propose soit de revoir ou soit de voter l'approbation du compte rendu lors de la prochaine séance.

Le conseil, à l'unanimité, demande le report de l'approbation du procès-verbal de la dernière séance du 05 avril 2023.

**Point 2 : Elections sénatoriales 2023 (à bulletins secrets)**

Le Maire demande de distribuer les bulletins de vote afin d'élire 3 titulaires pour se rendre à Nancy le 24 septembre 2023. Pour les communes de 500 habitants et plus, trois titulaires doivent être élus. Une amende de 100 € sera dressée pour les communes qui ne voteront pas.

À la suite du premier vote sont élus titulaires Daniel MULDER, Stéphane ENTZINGER et Raymond KLEIN.

Un deuxième tour est organisé pour désigner les suppléants.  
Georges RICHY, Dalila AKIL et Annick NICHIL CANDELA.

### Point 3 : Décision modificative du Budget Primitif 2023

Sur les conseils de M. Samuel GRIFFATON, contrôleur budgétaire FCTVA et de M. Daniel BLUM, chef de poste IDIV HC de la trésorerie de Longwy, les décisions modificatives ci-dessous ont été votées à l'unanimité.

- **DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :**

Article 615231	Voiries	+ 30 000 €
Article 60612	Energie-Electricité	+ 20 000 €
		Soit 50 000 €

Article 6411	Personnel titulaire	+ 35 000 €
--------------	---------------------	------------

Article 739221	FNGIR	+ 10 000 €
----------------	-------	------------

Article 65888	Autres	+ 10 000 €
---------------	--------	------------

Article 673	Titres annulés (Sur exercice antérieur)	+ 30 000 €
-------------	--	------------

Article 022	Dépenses imprévues	+ 20 000 €
-------------	--------------------	------------

Article 6817	Dotations aux provisions	+ 10 000 €
--------------	--------------------------	------------

Article 023	Virement à la section d'invest.	+ 15 000 €
-------------	---------------------------------	------------

- **RECETTES D'INVESTISSEMENT :**

Article 021	Virement de la section de fonct.	+ 15 000 €
-------------	----------------------------------	------------

- **DEPENSES INVESTISSEMENT :**

Article 2031	Frais d'études	+ 10 000 €
--------------	----------------	------------

Article 020	Dépenses imprévues	+ 10 000 €
-------------	--------------------	------------

Article 2135	Instal. Génér. Agenc. Aménag.	+ 10 000 €
--------------	-------------------------------	------------

### Point 4 : Adhésion à la Mission Locale du Bassin de Longwy

La mission accueille des jeunes de 20 à 25 ans. Ça revient à 1,20 € par habitant et par an soit 651,60 €.

Le Maire demande de voter.

Acceptation à l'unanimité

### Questions diverses :

Concernant l'achat des 4 désherbeurs, à la suite d'un souci relevé au niveau du remboursement de la TVA par M. GRIFFATON, M. BLUM de la trésorerie de Longwy a réglé le problème.

- Le Maire informe le Conseil Municipal d'envisager de retirer la délégation de 1<sup>ère</sup> adjointe à Mme Annick CANDELA -NICHIL, une information suivie de plusieurs réactions de part et d'autre.

- Ecole Timéleon : à la suite d'une première rencontre le vendredi 2 juin dans les locaux de Doncourt/Baslieux, une nouvelle réunion aura lieu le jeudi 15 juin à 18 h00 au cours de laquelle il sera question de la surface des locaux, du montant de la location et de la prise en charge des différents compteurs (l'eau, le gaz et l'électricité).
  - L'association Timéleon invite le conseil au spectacle prévu le samedi 17 juin à 16 h 00 à Longwy Haut.
  - Les 3 ponts : ils sont défectueux. Un arrêté a été appliqué et la pose de panneaux mentionnant la charge maximale autorisée soit 3, 5 Tonnes ont été mis en place. Un chemin de délestage de 200 m sera envisagé et réalisé en partenariat avec les agriculteurs et la commune. Plusieurs sociétés ont été sollicitées pour obtenir des devis.
- M. Laurent PIERCON informe le conseil municipal qu'il a envoyé à M. Le Sous-Préfet un courrier avec descriptif complet, pour indiquer son souhait de participer à la rénovation du chemin.


Suite à la réunion organisée à Longuyon concernant les déchets sauvages (pneus, moteurs, voitures etc..). Il est demandé aux communes de le signaler aux autorités compétentes. Au niveau de Baslieux, Tanguy a été contraint de retenir les poubelles renversées au cimetière lesquelles contenaient des déchets ménagers !

- Le toboggan en mauvais état au city-stade de Doncourt Cités a été retiré par précaution.
  - 
  - George RICHY prépare un portail pour le jardin d'enfants.
  - Les factures des chaudières ont été payées.
  - Le contrôle technique du Master est bon.
  - Tanguy LAPROYE, l'employé communal vient de terminer les 6 mois d'essai, il deviendra stagiaire au renouvellement de son contrat pendant un an en vue d'une titularisation.
  - Philippe SOBLET de la commission des bois, annonce que les coupes 19 / 20 /21 de cette année et que la 19 sont en cours.
  - Dalila AKIL de la commission des fêtes et cérémonies annonce les événements jusqu'à la fin de l'année 2023 :
    - Août : commémoration du 22 Août
    - Septembre : la journée du patrimoine se fera le 16 septembre et sera couplée avec le Téléthon et la brocante est annulée
    - Octobre : octobre rose
    - Novembre : pièce de théâtre
    - Décembre : cortège du St Nicolas dans les rues et goûte à l'école de Baslieux. Le photographe est réservé. Le marché de Noël est maintenu
  - Angélique POULAYON demande qu'un flyer soit distribué dans les boîtes aux lettres pour sensibiliser les habitants aux respects des horaires prévus pour les travaux en extérieur.
- Le Maire mentionne que les consignes seront de nouveau rappelées dans le petit rapporteur.

La séance est levée à 21h45.

AKIL Dalila

Secrétaire de séance



MULDER Daniel

Maire

